

DÉCLARATION LIMINAIRE DU HAUT COMMISSAIRE À LA 71^E SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Monsieur le Président,

Bonjour. Je vous remercie d'avoir assumé la présidence du Comité exécutif dès votre prise de fonctions en qualité de Représentant permanent.

Je remercie vivement la Directrice exécutive de l'UNICEF. Henrietta, je m'associe au Président du Comité exécutif pour vous remercier de nous avoir gratifiés de paroles si aimables et si importantes de sagesse à cette heure tardive de la nuit en Californie.

Votre geste est une manifestation véritable de partenariat, et je dirais d'amitié personnelle et institutionnelle que j'apprécie beaucoup.

Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Vice-Président,

Madame la Rapporteur,

Distingués délégués,

Les nouveaux membres du Comité exécutif,

La dernière fois où nous nous sommes retrouvés dans cette salle était à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés. Nous en étions repartis, galvanisés par l'appui sans précédent que les gouvernements, les institutions de développement, le secteur privé et la société civile avaient alors manifesté en faveur des réfugiés et de leurs communautés d'accueil. Comme Mme Gillian Triggs, Haut Commissaire Assistante chargée de la protection, va le montrer par la suite au cours de la semaine, un nombre extraordinaire de 1 400 engagements avaient été pris, en écho au Pacte mondial sur les réfugiés, en vue de faire mieux, en termes de protection, d'appui, d'inclusion, de responsabilisation et de solution.

C'est comme si c'était il y a longtemps. Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, une solidarité de cette nature est nécessaire.

La pandémie du coronavirus continue de nous affecter tous – comme on peut le constater dans cette salle où pour la première fois en 70 ans, le nombre de participants a dû être limité pour des raisons de distanciation sociale. Chez les personnes en situation de fragilité, elle a eu des effets dramatiques sur les réfugiés, les déplacés et les apatrides, ajoutant une vulnérabilité à d'autres vulnérabilités, une crise à de multiples autres crises.

C'est la raison pour laquelle, à l'ouverture de cette réunion, il est utile et opportun, compte tenu de ce que vient de dire la Directrice exécutive de l'UNICEF, d'établir des rapports et de réfléchir sur nos activités et la situation des personnes relevant de notre mandat, à travers le prisme de la pandémie, eu égard, non seulement aux défis mais aussi aux risques et possibilités, pour qu'ensemble, nous puissions nous préparer à un avenir incertain.

Le HCR est habitué aux situations d'urgence. Depuis des décennies, nous sommes en première ligne de chaque crise de déplacement, au soutien non seulement des réfugiés mais aussi des déplacés internes pour lesquels nous avons continué de renforcer notre engagement, notamment au cours de ces derniers mois. Nos réponses à la situation actuelle, plus que toute autre, constituent un défi. Dans toutes les régions et au même moment, tous les bureaux y participent. Beaucoup de collègues ont été personnellement affectés par le coronavirus, et

certains ont malheureusement perdu la vie. Pour une organisation dont le travail dépend tant du contact personnel avec les personnes, dont nous disons qu'elles relèvent de notre mandat, que de la présence physique aux endroits où elles se trouvent, les restrictions nécessaires de déplacement se sont révélées frustrantes.

Toutefois, nous sommes restés pour servir. Pour ce faire, nous avons adapté nos méthodes de travail.

Grâce aux orientations de l'Organisation mondiale de la santé et en coopération avec les Nations Unies et des partenaires ONG, nous avons renforcé au soutien des gouvernements des pays d'accueil les interventions en matière de santé, d'eau et d'assainissement, domaines sur lesquels nous allons davantage travailler avec l'UNICEF lors de la mise en œuvre de l'important projet conjoint que vient d'expliquer sa Directrice exécutive, afin de faire bénéficier aux enfants réfugiés d'un traitement équitable.

Grâce à la technologie et au partenariat avec les médias et les réfugiés eux-mêmes, nous avons accru la communication avec les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil, en particulier pour la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, ainsi que pour les questions relatives à la santé mentale et aux violences liées au genre.

Nous avons soutenu l'éducation pour les réfugiés afin d'atténuer l'impact de la fermeture d'établissements scolaires, notamment grâce aux programmes d'enseignement à distance.

Nous avons créé des zones d'abris moins saturées, et augmenté le niveau de transferts monétaires.

Dans les situations importantes de réfugiés, nous avons jusqu'ici prévenu les grandes épidémies, même si la plupart des réfugiés et des personnes déplacées vivent en communauté, et non dans des camps, et sont ainsi exposés aux mêmes risques de contamination que leurs communautés d'accueil. Toutefois, nous ne pouvons, et nous ne devons, baisser la garde nulle part, surtout pas maintenant.

Par ailleurs, malgré l'appel lancé par le Secrétaire général, la pandémie n'a pas arrêté les guerres. Les tendances dont j'ai eu à faire mention se sont poursuivies. Les conflits, les violences, les discriminations, les violations des droits de l'homme et les crises politiques ont porté le nombre de personnes déplacées de force à presque 80 millions, soit le double par rapport au chiffre d'il y a seulement 10 ans.

La région centrale du Sahel continue d'être le théâtre d'une des situations les plus inquiétantes, avec une crise politique, sécuritaire et humanitaire qui a déplacé des millions de personnes.

En début d'année, j'ai visité la région. Peu de situations ont provoqué en moi un tel choc, en raison de la violence, de la brutalité, notamment des récits horribles de meurtres cruels de parents devant leurs enfants.

L'année dernière uniquement, plus de 600 000 personnes ont été contraintes de fuir leurs maisons.

Au cours de ces dernières années, plus de 3 600 établissements scolaires ont été détruits ou fermés.

Comme crime extrêmement abominable, des milliers de femmes sont violés dans le cadre de la dynamique de la violence.

Même si une solution globale aux causes profondes de ces conflits n'est pas facile à trouver, nous devons restaurer le sens de l'urgence dans la réponse au Sahel.

Face aux graves problèmes de sécurité créés par des groupes armés, nous ne saurions chercher les solutions uniquement sous l'angle sécuritaire. Des opérations militaires menées par des États de la région ont également contraint des personnes à fuir leurs maisons, créant de ce fait des souffrances ainsi que des divisions.

Nous devons soutenir les États affectés, les aider à améliorer la fourniture de services et veiller à ce qu'ils s'approprient les plans de développement. Comme en matière d'interventions pour sauver des vies, les réformes de gouvernance doivent être renforcées de toute urgence, avec les ressources appropriées. Les investissements sont particulièrement nécessaires en zones urbaines où beaucoup de déplacés ont trouvé refuge. Dans le même temps, l'action humanitaire doit être renforcée.

Sous la direction de M. Raouf Mazou, Haut Commissaire Assistant chargé des opérations, le HCR a considérablement renforcé ses interventions. D'autres organismes humanitaires comme l'UNICEF s'efforcent aussi de relever le défi. Toutefois, nous avons besoin d'un appui financier. Les appels humanitaires pour la région ne sont financés qu'à 35 %. La conférence d'annonces de contributions qui aura lieu à la fin de ce mois constitue l'occasion pour les donateurs de faire montre de leur engagement, avant qu'il ne soit trop tard.

Comme je l'ai dit, les conflits ne se sont pas arrêtés.

Tout d'abord, nous suivons avec inquiétude l'aggravation des tensions et l'intensification des opérations militaires entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Nous nous associons à l'appel du Secrétaire général et d'autres acteurs en faveur de la reprise du dialogue permettant d'éviter d'autres effets sur les civils et de nouveaux déplacements.

Dans d'autres endroits, nous observons de nouveaux déplacements, comme au nord du Mozambique, où des affrontements entre des groupes armés non étatiques et les forces gouvernementales ont contraint 300 000 personnes à fuir leurs maisons.

Cette année uniquement, le conflit au Yémen a déplacé plus de 140 000 personnes. Étant déjà l'une des crises humanitaires les plus importantes, avec 24 millions de personnes ayant urgemment besoin d'aide, la situation au Yémen risque énormément de se compliquer avec la famine et la propagation de la pandémie.

D'autres facteurs expliquent le déplacement, comme en Amérique centrale où plus de 100 000 Nicaraguayens ont fui une grave crise résultant des violences et des violations des droits de l'homme, le Costa Rica supportant les conséquences les plus lourdes de cette crise.

Monsieur le Président,

À travers le monde, les gouvernements ont pris des mesures drastiques pour arrêter la propagation du coronavirus, souvent en fermant leurs frontières.

Évidemment, certaines restrictions sont nécessaires. Toutefois, j'en appelle une fois de plus aux États de veiller à ce que ces restrictions demeurent temporaires et non discriminatoires, et de respecter leurs obligations internationales relatives aux droits de l'homme, auxquelles ils ne sauraient déroger. La fermeture des frontières ne doit pas violer le principe de non-refoulement.

Nous sommes prêts à mettre notre expertise à votre disposition afin de vous aider à trouver des solutions pratiques vous permettant de gérer vos frontières en toute sécurité, en respectant vos obligations juridiques internationales d'aider les personnes ayant besoin de protection internationale.

Plus de 110 États ont trouvé les moyens de faire fonctionner leurs systèmes d'asile en prenant les précautions nécessaires en matière de santé. Nous avons documenté ces bonnes pratiques et les avons partagées.

Nous avons par ailleurs travaillé avec les États pour assurer la protection des réfugiés en cas d'afflux massif, comme en Ouganda, pays qui abrite plus de 1,4 million de réfugiés et qui a néanmoins rouvert ses frontières pour admettre 3 000 personnes fuyant les violences mortelles perpétrées par des milices en République démocratique du Congo. Les mesures appropriées ont été rapidement prises pour que les personnes nouvellement arrivées puissent être placées en isolement pendant une période, avant d'intégrer les zones d'installation de réfugiés.

L'arrêt de la propagation du virus et l'octroi de la protection ne sont pas, et ne doivent pas être, une équation à somme nulle. Les deux options sont possibles, et des vies peuvent être sauvées.

Par ailleurs, même si le déplacement humain continue d'affecter surtout les pays ayant peu de ressources, certains réfugiés se déplacent toujours vers l'hémisphère nord, souvent aux côtés de migrants recherchant les possibilités d'une vie meilleure.

Je ne vais pas minimiser les défis que cela comporte, surtout pour ceux qui prennent des itinéraires dangereux, où ils sont exposés aux passeurs, aux trafiquants et à d'autres groupes criminels faisant des personnes vulnérables leurs proies. La Libye est l'exemple le plus illustratif des risques auxquels les réfugiés et les migrants sont exposés.

Toutefois, la solution ne saurait être de fermer les portes. Nous ne pouvons permettre aux réactions xénophobes - qui visent uniquement à réaliser un consensus facile et à glaner des voix lors des élections - de déterminer les réponses aux défis par nature complexes, mais gérables. Des lignes de pensée dangereuses, qui émergent dans certains des pays les plus riches, consistant à externaliser l'asile, au-delà des frontières d'un pays, violent le droit international et mettent en péril la vie des personnes les plus vulnérables. Elles constituent des précédents qui menacent l'asile à travers le monde.

Nous avons vu des mères et des enfants fuyant les violences perpétrées par des gangs dans le nord de l'Amérique centrale être renvoyés ou même retournés dans leurs pays d'origine.

Nous avons vu des bateaux chargés de réfugiés Rohingya errer entre des ports d'Asie du Sud-Est, sans être autorisés à débarquer, sauf dans quelques cas. Un bateau ayant à son bord 300 survivants a été récemment secouru par des personnes à Aceh, en Indonésie, après avoir été en mer depuis plus de six mois au cours desquels 30 personnes sont mortes à bord.

Il y a quelques semaines, le bateau Maersk Etienne a secouru 27 personnes en Méditerranée. Pourtant, pendant des semaines, les États n'ont pas pris leurs responsabilités. En tant que Européen, je trouve cela honteux qu'il ait fallu plus d'un mois pour débarquer seulement 27 personnes.

Tant que les causes de leur fuite ne sont pas réglées, les gens continueront de fuir. Le fait de diminuer la capacité de recherche et de sauvetage ou d'empêcher de travailler les personnes engagées à sauver des vies, ou de renvoyer des personnes sans respecter les voies de droit, n'empêchera pas les gens de se déplacer. Il entraînera simplement plus de décès et aggravera l'érosion de la protection des réfugiés.

Ainsi, je salue le fait qu'en Europe, la Commission européenne ait proposé de relever ces défis grâce au Pacte de l'Union européenne sur la migration et l'asile, publié le mois dernier, et qui est actuellement en discussion entre les États membres de l'Union européenne.

Il s'agit là d'une occasion unique, qui est loin d'être intervenue trop tôt, comme les événements récents sur l'île grecque de Lesbos l'ont montré. Pour cette île, et pour toutes les frontières externes de l'Union européenne, il sera essentiel de définir clairement la manière dont les responsabilités seront partagées dans l'esprit de solidarité contenu dans le Pacte proposé, tout en respectant les obligations juridiques, notamment celles liées au respect des droits et de la dignité de toutes les personnes en déplacement.

En gérant les mouvements mixtes, les procédures d'asile peuvent être plus rapides, et demeurer équitables, avec un triage permettant d'orienter les demandes vers les modalités appropriées de traitement.

De même, comme le Comité exécutif l'a reconnu par le passé, la question d'un retour rapide, sûr et digne des personnes dont on estime qu'elles n'ont pas besoin de protection internationale doit être gérée plus efficacement, car à défaut, la confiance qui sous-tend les principes et l'institution de l'asile, que le HCR doit faire respecter en vertu de son mandat, continuera d'être remise en cause.

Monsieur le Président,

Souvent employés dans le secteur informel, les réfugiés sont peu outillés pour absorber les chocs. Le confinement lié à la COVID-19 a davantage réduit leurs revenus, épuisé rapidement le peu d'économies qu'ils avaient et a augmenté le niveau d'insécurité alimentaire. Les demandes d'assistance ont augmenté partout, même dans les pays comme le Pakistan et l'Iran qui accueillent généreusement les réfugiés afghans et leur fournissent des services depuis des générations.

Les répercussions ont été particulièrement graves pour les femmes et les filles. Des cas de violence domestique et de violence de genre sont de plus en plus signalés. Augmente, le nombre de cas de mariage forcé, d'exploitation, et de ce que nous appelons « mécanismes

néfastes d'adaptation », mais qui en réalité sont des conséquences profondément troublantes d'actes désespérés, qui dépouillent les femmes et les filles de leur sécurité et de leur dignité.

La pauvreté oblige à prendre d'autres décisions difficiles. Plus de 100 000 Vénézuéliens seraient retournés chez eux parce que leurs moyens d'existence dans les pays d'accueil ont été détruits à cause du confinement. Ils font face à des défis considérables et ont besoin d'aide, au moment où ils voyagent dans le contexte de la pandémie, pour retrouver un cadre extrêmement fragile.

Des ressources substantielles ont été promises à la Conférence de solidarité avec les États abritant les réfugiés et migrants Vénézuéliens (récemment tenue avec l'OIM sous la direction de l'Union européenne et de l'Espagne). L'appui à ces pays et à ces communautés est maintenant plus que jamais urgent.

Toutefois, l'assistance humanitaire en elle-même ne suffit pas pour répondre à la pauvreté liée à la crise sanitaire. C'est la raison pour laquelle nous avons continué d'insister sur l'inclusion des réfugiés et des déplacés internes dans les réponses nationales, jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de retourner dans leurs lieux ou pays d'origine. Ce faisant, nous ne devons pas oublier les personnes apatrides, qui ont aussi vu leur vulnérabilité s'aggraver. Je voudrais encourager, à tenir leurs engagements, toutes les personnes ayant fait des promesses l'année dernière lors de l'événement de haut niveau sur l'apatridie.

D'une manière générale, les États ont inclus les réfugiés dans leurs réponses aux aspects sanitaires de la pandémie. Cette tendance doit se poursuivre et s'étendre aux phases complexes de réponse de santé publique, avec les tests systématiques et surtout l'accessibilité au vaccin. L'OMS et d'autres organismes comme GAVI et le Fonds mondial en sont conscients et y sont favorables.

L'inclusion doit également se faire pour les services sociaux, les filets de sécurité et les mesures de lutte contre l'insécurité alimentaire. Elle est primordiale pour les réfugiés et les communautés d'accueil, ainsi que pour la stabilité des régions ayant d'importantes populations de personnes déplacées. Il s'agit d'un élément important permettant d'éviter le recul sur les objectifs de développement durable. Je partage pleinement l'avis d'Henrietta Fore concernant l'accent sur l'éducation en tant que principale priorité à cet égard.

Une telle inclusion comporte un coût, souvent difficile à supporter pour les pays ayant peu de ressources. Comme j'ai récemment discuté, notamment avec Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international, nous devons veiller à ce que la présence d'importantes populations de réfugiés soit un élément à prendre en compte lors de l'application des mesures importantes de relance budgétaire pour les pays d'accueil. Nous devons veiller à ce que les personnes déplacées de force et leurs communautés d'accueil soient incluses dans les programmes mis au point par les institutions financières internationales, dont vous êtes parties prenantes, ou par les organismes bilatéraux de développement.

L'année dernière, nous avons réalisé beaucoup de progrès dans le renforcement du partenariat nécessaire. Le Pacte mondial et le Forum mondial ont heureusement préparé le terrain.

En réponse à la pandémie, la Banque mondiale a rendu disponible sur demande, sous forme de subventions et non de prêts, un montant atteignant 1 milliard de dollars E.-U. au titre du sous-guichet AID pour les réfugiés en faveur des pays d'accueil.

La Banque africaine de développement a contribué plus de 20 millions de dollars E.-U. en faveur de la réponse au déplacement forcé au centre du Sahel.

La Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale ont ensemble promis 2 milliards de dollars E.-U. au soutien des réfugiés Vénézuéliens et de leurs communautés d'accueil, 68 % de ce montant ayant déjà été décaissé ou fait l'objet de contrat.

Ces importants efforts doivent être élargis et renforcés.

Monsieur le Président,

L'exemple Vénézuéliens n'est pas unique. Dans d'autres régions, la pandémie a obligé les réfugiés et les déplacés à prendre la décision difficile de rentrer chez eux avant l'étape à laquelle nous pouvons promouvoir ou faciliter le rapatriement.

La Syrie en est un cas illustratif. Il y a seulement quelques jours, j'ai visité ce pays. Les conditions de vie demeurent difficiles, et la situation va empirer en hiver. Le HCR et d'autres organismes humanitaires réhabilitent des abris. Toutefois, les destructions sont à grande échelle dans certaines régions où les seules habitations disponibles sont des bâtiments en ruine, avec peu d'accès à l'électricité, à l'eau potable, aux services de santé et aux établissements scolaires. La sécurité demeure cruciale dans le nord-ouest et fragile dans le nord-est.

Il serait donc prématuré d'encourager le rapatriement. Toutefois certains réfugiés syriens et un grand nombre de déplacés internes font le choix de retourner. Évidemment, ce choix doit être libre de toute pression. La sécurité des personnes concernées doit être respectée, et leurs besoins humanitaires à leur retour également satisfaits.

Entre-temps, nous devons impérativement garder le cap en matière d'aide aux réfugiés syriens, dont le nombre atteint pratiquement 6 millions, et à leurs communautés d'accueil en Turquie, au Liban, en Jordanie, en Égypte et en Iraq. Dans ces pays, les traditionnels défis se sont compliqués avec le coronavirus. La situation au Liban est particulièrement inquiétante avec une crise politique et économique qui s'est compliquée, comme Henrietta Flore l'a dit, à la suite de l'explosion à Beyrouth.

Monsieur le Président,

Les incertitudes dans le monde ne doivent pas nous empêcher de rechercher des solutions au déplacement forcé. Au contraire, les vulnérabilités mises en lumière par la pandémie doivent nous inciter à rechercher des solutions, même lorsque les circonstances favorables sont rares. Les trois plateformes régionales créées au Forum mondial sur les réfugiés, concernant les réfugiés afghans, les réfugiés d'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique et les déplacements forcés en Amérique centrale, offrent de précieux outils. Le Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur les déplacements forcés fera des recommandations qui, nous en sommes convaincus, porteront sur les solutions au problème de déplacement forcé.

Je salue en particulier les efforts déployés par les dirigeants du Soudan et du Soudan du Sud pour mettre fin au conflit, comme l'a montré la conclusion ce weekend de l'accord de paix de Juba. Constitue un pas positif, le fait pour les gouvernements de ces pays d'avoir accepté de rechercher, dans le cadre des processus de paix, des solutions globales en faveur des populations déplacées dans ces pays et la région, dans le cadre de la Plateforme d'appui de l'IGAD.

Le HCR travaillera avec les deux États – et je souhaite à leurs ministres des affaires étrangères la bienvenue à cette réunion – pour mettre au point un plan régional ambitieux mais réaliste.

Par ailleurs, nous avons renforcé notre appui aux deux pays à travers l'assistance humanitaire, en commençant à travailler sur les solutions pour les déplacés internes et les réfugiés, en coordination étroite avec les Nations Unies et d'autres partenaires. Une contribution généreuse du Fonds central pour les interventions d'urgence au Soudan nous a permis de démarrer sur une base solide.

Toutefois, il y a aussi des situations où les solutions sont plus difficiles. Dans ces situations, l'importance du dialogue et de la communication n'est plus à démontrer. Le HCR est prêt à contribuer à faciliter les discussions orientées vers des solutions.

Je salue les contacts transfrontaliers ayant eu lieu entre les autorités du Myanmar et les réfugiés au Bangladesh. J'encourage le Bangladesh et le Myanmar à faciliter plus d'échanges pour que les réfugiés soient informés des conditions prévalant dans leurs villages d'origine et qu'ils puissent être assurés d'être en mesure d'y retourner.

Avec le PNUD, nous avons renouvelé pour un an le mémorandum d'entente avec le Gouvernement du Myanmar. Le travail sur 75 des 115 projets à impact rapide, sollicités dans l'État de Rakhine, est en cours, et nous devons nous y dépêcher.

Pendant que les réfugiés attendent des solutions, on doit leur permettre d'exploiter pleinement leur potentiel. Je salue à cet égard l'approbation du Gouvernement du Bangladesh pour faciliter l'éducation formelle d'enfants réfugiés Rohingya. La mise en œuvre de ce projet a été retardée à cause de la COVID-19. Toutefois, je forme le vœu que nous puissions travailler pour aller de l'avant. Afin de renforcer la résilience des réfugiés, il faudra un appui renouvelé des donateurs, et je remercie les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne pour la co-organisation à la fin de ce mois de la conférence au soutien des réfugiés Rohingya.

Monsieur le Président,

Nous savons que la plupart des réfugiés préfèrent rentrer chez eux. Toutefois, certains ne pourront tout simplement pas le faire, et ne le feront pas. L'intégration dans les pays d'asile est une option difficile dans beaucoup d'endroits, même si dans diverses régions du monde, elle est une solution importante méritant d'être accompagnée de ressources suffisantes et de stratégies innovantes.

La réinstallation dans des pays tiers demeure une alternative vitale, du moins pour les plus vulnérables. Je ne peux m'empêcher d'exprimer ma profonde déception sur le niveau général de places de réinstallation disponibles. En 2019, un peu plus de 100 000 réfugiés ont été

réinstallés, soit moins de la moitié de 1 % des réfugiés dans le monde, laissant voir une tendance constante à la baisse.

Les restrictions de voyage liées à la pandémie ont gravement affecté la réinstallation. J'apprécie néanmoins le fait que certains pays ont gardé leurs portes ouvertes aux cas d'urgence, permettant ainsi de sauver des centaines de vies. À cet égard, je remercie en particulier le Canada qui est le plus grand pays de réinstallation en 2019 et un champion en termes d'approches innovantes.

Ces efforts ne suffisent pas. J'en appelle aux gouvernements pour qu'ils s'efforcent davantage de nous aider à réinstaller les cas les plus urgents et d'accroître les possibilités au moyen de voies complémentaires. L'année dernière, nous avons lancé une stratégie triennale, comme prévu dans le Pacte mondial. Elle a permis d'obtenir près de 80 engagements au Forum mondial sur les réfugiés, et j'encourage les parties prenantes à les tenir le plus tôt possible.

Monsieur le Président,

L'une des leçons apprises de la pandémie est la nécessité de mieux prévoir les risques et de préparer les réponses, non seulement aux menaces de santé, mais aussi à d'autres types de menaces, en particulier à celui qui plane sur nous tous, à savoir l'urgence climatique.

L'année dernière, je vous ai parlé de notre travail sur l'action climatique, notamment des orientations en matière de protection, des réponses opérationnelles ainsi que des efforts visant à réduire l'impact environnemental des déplacements et à diminuer notre empreinte carbone. Depuis lors, nous avons lancé une stratégie d'énergie durable et un défi pour une énergie propre, afin d'assurer aux déplacées d'ici 2030, entre autres, l'accès à une énergie fiable, propre et à moindre coût.

Nous savons que les déplacements provoqués par le climat vont se poursuivre et s'aggraver. La question consiste aussi à se demander comment les prévenir et les atténuer, et s'y préparer à l'avance. Par exemple, en exploitant l'intelligence artificielle et en faisant des analyses prédictives, nous travaillons en collaboration avec 20 organisations pour prévoir les déplacements liés au climat au centre du Sahel, afin de permettre des réponses ciblées avant que ne surviennent les déplacements.

Monsieur le Président,

En 2016, nous nous sommes donné la tâche ambitieuse de réformer le HCR, afin de rapprocher autant que possible la prise de décisions des lieux d'intervention.

Le mois passé, Mme Kelly Clements, Haut Commissaire Adjointe, en a longuement parlé au Comité permanent. Il convient ici de dire que le transfert des Bureaux régionaux hors de Genève s'est révélé utile dans la lutte contre le coronavirus. Pour ainsi dire, la pandémie a permis de tester la solidité de la régionalisation et de la décentralisation, et a fourni de précieuses leçons en vue d'améliorer le processus. Certes, il y a eu des retards à cause de la crise, mais je puis vous assurer que nous continuons à nous déployer vers l'avant sur tous les aspects du processus de changement. Le nouvel outil de gestion axée sur les résultats est une priorité essentielle nous permettant de mieux mesurer les résultats et l'impact, afin de déterminer comment et dans quelle mesure contribuer à l'amélioration des conditions de vie,

et vers quels domaines réorienter les priorités dans le juste équilibre entre la prévisibilité et l'agilité.

Les réformes ne peuvent être achevées sans que l'accent soit de toute urgence mis sur la simplification des procédures, en rendant notamment les transactions avec les partenaires ONG plus rapides et plus souples, ou en veillant à ce que les pouvoirs pertinents soient véritablement délégués dans le respect de la cohérence de l'approche générale de l'Organisation et, évidemment, de l'intégrité absolue de toutes nos activités. Les mesures prises dans ce sens cadrent avec les engagements souscrits dans le cadre du Pacte mondial et du *Grand Bargain* d'apporter aux partenaires locaux un appui plus grand et plus souple, indispensable pour rester et servir, même pendant la pandémie.

Elles cadrent également avec les efforts actuellement déployés par le Secrétaire général pour rendre l'Organisation des Nations Unies plus cohérente et plus efficace. Conformément à l'Agenda 2030, nous sommes engagés à l'objectif de réaliser des résultats meilleurs et adaptés pour les personnes et la planète. Notre leadership conjoint du Groupe des innovations institutionnelles avec le Programme alimentaire mondial a été l'une des contributions à cet effort collectif.

Monsieur le Président,

Malgré les défis cette année, ou peut-être à cause d'eux, nous avons pu observer une manifestation extraordinaire de solidarité chez les réfugiés et leurs communautés d'accueil, et entre les deux groupes, au niveau de la société civile, des chefs religieux, des organisations confessionnelles, du secteur privé, ainsi que de la coopération au sein du système humanitaire, d'une ampleur rarement observée.

Les donateurs continuent de contribuer généreusement aux programmes du HCR. Les revenus de l'année dernière étaient chiffrés à 4,2 milliards de dollars E.-U. En 2020, 52 % de notre budget annuel ont jusqu'ici été financés. Nous exprimons notre profonde gratitude pour les près de 460 millions de dollars E.-U. reçus jusqu'ici dans le cadre de l'appel pour la réponse à la COVID-19, que nous avons gérés de manière réaliste, en accordant la priorité aux besoins les plus urgents et en tenant compte des multiples pressions que la crise mondiale fait subir aux donateurs.

Je tiens à remercier tout particulièrement les États-Unis d'Amérique, dont la contribution, de loin la plus importante, a une fois de plus battu le record dans l'histoire de sa généreuse contribution.

Je remercie également la Commission européenne et l'Allemagne qui ont une fois de plus mis à notre disposition des financements extraordinaires. Parmi les donateurs les plus généreux, je vais citer ceux ayant fait les contributions les plus importantes non affectées, à savoir : la Suède, la Norvège, les Pays-Bas, le Danemark, le Royaume-Uni – surtout *España con ACNUR*. J'ai maintes fois parlé de l'importance de ce type de contribution, dont le volume diminue malheureusement, malgré les engagements pris. C'est grâce aux financements non affectés que la réponse au coronavirus a pu démarrer et être apportée rapidement, permettant ainsi de sauver des vies.

Le soutien exceptionnel reçu des particuliers et des donateurs privés a été particulièrement réjouissant. Pour la première fois, cette catégorie de donateurs devra contribuer plus d'un demi-milliard de dollars E.-U. cette année.

En regardant les perspectives d'avenir, l'on ne peut s'empêcher d'être inquiet. Les conséquences économiques et financières de la pandémie affectent tous les pays, notamment ceux dont les contributions constituent l'essentiel des revenus annuels du HCR.

Je saisis cette occasion pour lancer un vibrant appel pour qu'on évite de diminuer l'aide, en particulier les budgets pour l'aide humanitaire. Au cours des mois et des années à venir, la pauvreté et la fragilité des personnes déjà en marge vont, sans aucun doute, s'aggraver. C'est en maintenant les niveaux d'aide qu'on pourra, à moindre coût, sauver des vies, protéger les plus vulnérables et les aider à vivre en sécurité et dans la dignité. On pourra ainsi atténuer l'instabilité devant probablement naître des poches croissantes de marginalisation, dont la gestion sera beaucoup plus coûteuse par la suite.

Ce sera une manifestation concrète d'une gouvernance visionnaire et de coopération, fondée sur la solidarité, devenue malheureusement rare aujourd'hui, et dont la pandémie a prouvé qu'elle est la seule réponse efficace aux défis mondiaux.

Avant de conclure, je vous prie de me permettre de partager quelques réflexions sur un autre développement majeur dans les débats publics, à savoir le débat sur le racisme, la discrimination et le besoin de plus d'égalité.

Le meurtre de George Floyd aux États-Unis a suscité l'indignation générale. Il nous a obligés, en tant qu'institutions et en tant que personnes, à envisager la discrimination et le racisme, non seulement comme un phénomène externe (qui, dans bon nombre d'endroits, oblige les gens à fuir), mais aussi comme une question méritant aussi d'être examinée dans nos propres rangs.

Encouragé par beaucoup de collègues, j'ai démarré un processus interne de réflexion ayant conduit à des discussions quelquefois difficiles, mais nécessaires. Si nous sommes une organisation chargée de faire respecter les droits et les principes, sommes-nous pour autant immunisés contre les inégalités et les discriminations, délibérées, abusives ou inconscientes, mais tout autant dommageables ? Traduisons-nous nos engagements en actes concrets au niveau de l'égalité des droits en milieu professionnel ?

Il ressort des réponses initiales que nous avons du travail à mener pour améliorer les pratiques et la culture, et que les collègues sont disposés à déployer les efforts nécessaires à cet effet, ce que nous ferons d'ailleurs. Nous sommes sur le point de créer un Groupe consultatif mondial sur l'inclusion et la diversité. Nous avons commandé une étude indépendante sur l'équité et l'égalité entre les races, qui fera des recommandations en printemps. J'encourage les responsables à ouvrir des espaces de dialogue et surtout des canaux sûrs, permettant d'exprimer les préoccupations et les plaintes, en particulier en cas d'abus.

Le travail effectué au cours des années antérieures pour éliminer et prévenir l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (pour lesquels je joue actuellement le rôle de Champion du Comité permanent interorganisations en remplacement de Henrietta Fore) nous fournit de bonnes leçons sur la manière de favoriser le dialogue interne, des espaces sûrs et des mesures

appropriées de réparation, au moment où nous continuons de décourager activement et de sanctionner les abus d'autorité.

Monsieur le Président,

Comme je l'ai dit, le HCR est habitué à gérer les conséquences des crises. Nos systèmes et structures sont prévus pour ces défis. Nous avons le réflexe institutionnel de nous dépêcher sur les lignes de front pour aider les personnes dans le besoin.

Ainsi, le personnel du HCR (tout comme celui de l'UNICEF et d'autres partenaires) travaillent souvent dans des lieux éloignés, dont les systèmes de santé sont défectueux, des lieux où le travail à distance crée un véritable isolement, sans qu'il soit possible de travailler depuis la maison.

Pourtant, malgré l'apparition de la pandémie, ces personnels sont restés pour servir. Ils travaillent dans des lieux difficiles, souvent séparés de leurs amis, des membres de leurs familles et de leurs connaissances, à savoir des personnes dont ils ont absolument besoin pendant cette période étrange de crise.

Ils nous ont rendus fiers - ils m'ont rendu fier - et ils continuent de nous rendre solides.

Si vous travaillez avec les réfugiés, les déplacés et les apatrides, si vous les avez vus travailler avec leurs communautés d'accueil pour assurer la sécurité des uns et des autres, alors vous vous rendez compte que c'est leur courage et leur résilience qui suscitent notre dévouement.

Ainsi, au moment où nous nous efforçons de gérer la pandémie, l'urgence climatique et les conflits persistants, ce sont eux qui nous inspirent la force, même et surtout pendant cette année morose, et suscitent en nous l'espoir qui fait écho aux engagements exprimés il y a un an au Forum mondial sur les réfugiés.

La force et l'espoir qui prouvent qu'ensemble, nous pouvons malgré tout créer la différence.

Je vous remercie.